

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La **réservation** et le **paiement** d'une prestation de séjour en mer vaut entière adhésion du client aux Conditions Générales de vente. La réservation se fait par e-mail via notre site internet ou directement avec le skipper. Le paiement peut s'effectuer grâce à l'envoi d'un lien de paiement sécurisé ou directement par virement bancaire.

1. Pour les **croisière à la journée** la réservation est définitivement enregistrée au paiement intégral de la prestation.

2. Pour les **séjours avec nuitées** ou **stage de voile** une option de réservation est prise lors du paiement de l'acompte de 40% du prix de la prestation : les dates du séjour deviennent orange dans le calendrier. La réservation est définitivement confirmée lors du paiement total de la prestation et ce, au plus tard 40 jours avant la date de départ. Les dates retenues passent alors en rouge dans le calendrier.

En cas de réservation moins de 40 jours avant le départ, le montant total de la prestation doit être payé pour que la réservation soit définitive.

Tout retard de paiement du solde de la prestation sera considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais Annulation (cf § Annulation).

Sauf indication contraire, les séjours sont définitivement confirmés par mail dans les 72h suivant la réception du paiement et font l'objet d'un contrat de séjour signé par le skipper et le client.

Les prix indiqués sur le site internet correspondent à la location du **voilier entier** avec son skipper. Le nombre de participants est indiqué clairement selon les formules de prestation : 8 personnes maximum pour les croisière à la journée et 6 personnes maximum pour les séjours incluant des nuitées.

Les **mineurs** sont acceptés uniquement sous la responsabilité d'au moins un de leur parent ou de toute autre personne majeure désignée responsable par les deux parents de l'enfant.

Certains **frais complémentaires** ne sont pas inclus dans le prix : location de matériel (paddel, scooter de mer, matériel de plongée), caisses de bord, les repas et boissons, les dépenses personnelles (bar, restaurants, location chaise longues, etc), ou toutes autres activités personnelles (visites, guides, médiations). Voir avec le skipper pour plus d'informations.

Annulation

Si le client décide d'annuler la croisière plus de 40 jours avant le départ et qu'il a déjà réglé la totalité du voyage, il sera remboursé de 60% du montant total. L'acompte de 40% reste acquis.

Si la décision d'annulation du client a lieu dans les 40 jours précédant le départ, aucun remboursement n'est possible. Le skipper pourra néanmoins tenter de reporter la croisière sans être tenu à une obligation de résultat.

Si le skipper décide d'annuler le séjour pour des raisons dépendantes de sa volonté, ou s'il juge la météo trop mauvaise pour naviguer dans de bonnes conditions de sécurité il peut reporter la croisière ou l'annuler selon les disponibilités de chacun. Dans ce cas l'annulation donne lieu au remboursement intégral du prix de la prestation, sans aucune indemnité ou compensation particulières.

Si La météo est perturbée mais le skipper estime que la navigation ne comporte aucun risque pour la sécurité de l'équipage, la croisière est maintenue. Pensez à prévoir des vêtements en conséquence.

Dans tous les cas seul le skipper est habilité à apprécier les conditions météos et de sécurité donnant lieu à une annulation.



Marenostrum-sailing.com

Contact : Jean-Philippe Pieuchot (skipper professionnel)

jpp@marenostrum-sailing.com

14, rue Etienne Octobon • 83160 La Valette du Var